



Communiqué de presse

Consultation du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) sur l'usage des écrans

Les profs de la région du Grand-Portage en faveur de l'interdiction du cellulaire dans toute l'école

Rivière-du-Loup, le 11 mars 2025. – Ce sont plus de 76 % des répondantes et répondants à une consultation menée par le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (SEGP-CSQ) et la FSE-CSQ auprès de ses membres qui pensent qu'on devrait étendre l'interdiction du cellulaire à toute l'école, alors qu'il est actuellement seulement interdit en classe. Dans la région du Grand-Portage, plus de 160 enseignantes et enseignants ont participé à la consultation effectuée en février dernier. Au total, près de 7 000 répondants se sont exprimé à la grandeur du Québec.

- La consultation nous apprend également que, pour le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ), 95 % sont en accord avec l'idée d'une majorité numérique au Québec. On entend par le concept de majorité numérique l'âge minimal requis pour utiliser les réseaux sociaux.
 - Quarante pourcent (40 %) indiquent que l'âge de 16 ans serait acceptable pour cette majorité numérique, 36 % indiquent préférer que celle-ci soit fixée à 15 ans.

« Comme l'a fait valoir la FSE-CSQ en commission parlementaire cet automne, l'utilisation d'écrans en classe présente des avantages indéniables pour l'enseignement et les apprentissages. L'école doit certes transmettre la compétence numérique dans une perspective équilibrée, mais un mauvais usage des outils comporte certains risques qu'il est impératif de minimiser », a signifié Natacha Blanchet, présidente du SEGP (CSQ), consciente des effets néfastes d'une exposition prolongée aux écrans et des enjeux liés aux réseaux sociaux.

À l'instar de la FSE-CSQ, le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) estime toutefois qu'il existe une différence importante entre l'utilisation d'un outil numérique personnel en classe et celle d'un outil fourni et paramétré par l'école, dont l'usage contrôlé prêche moins à la distraction. De plus, cela permet l'accès à des ressources pédagogiques variées pour stimuler les apprentissages.

« Il est clair qu'en écartant les cellulaires des écoles, les profs souhaitent voir une plus grande implication des élèves dans la vie scolaire. Ils nous disent également qu'ils ne veulent plus avoir à gérer les nombreuses distractions créées par ces appareils. Avec ces nouvelles données en main, nous allons transmettre notre rapport mis à jour à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes pour en alimenter la réflexion. Encore une fois, les enseignantes et enseignants de la FSE-CSQ s'expriment et leur voix se fera entendre dans les lieux de décision », a conclu madame Blanchet.

Rappelons que cette consultation s'inscrit dans le cadre de l'offensive professionnelle et pédagogique entreprise par la FSE-CSQ au printemps 2024, visant à améliorer le quotidien du personnel enseignant en dehors de la voie de la convention collective.

Les données du sondage sont disponibles sur le [site Web de la FSE-CSQ](#).

- 30 -

Profil

Le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) représente les quelque 1 200 membres des Centres de services scolaires de Kamouraska–Rivière-du-Loup et du Fleuve-et-des-Lacs. Il compte, parmi ses membres, du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Il est affilié à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE CSQ) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Source

Natacha Blanchet, présidente
Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ)
418 862-8544, poste 223
natacha.blanchet@segp.ca